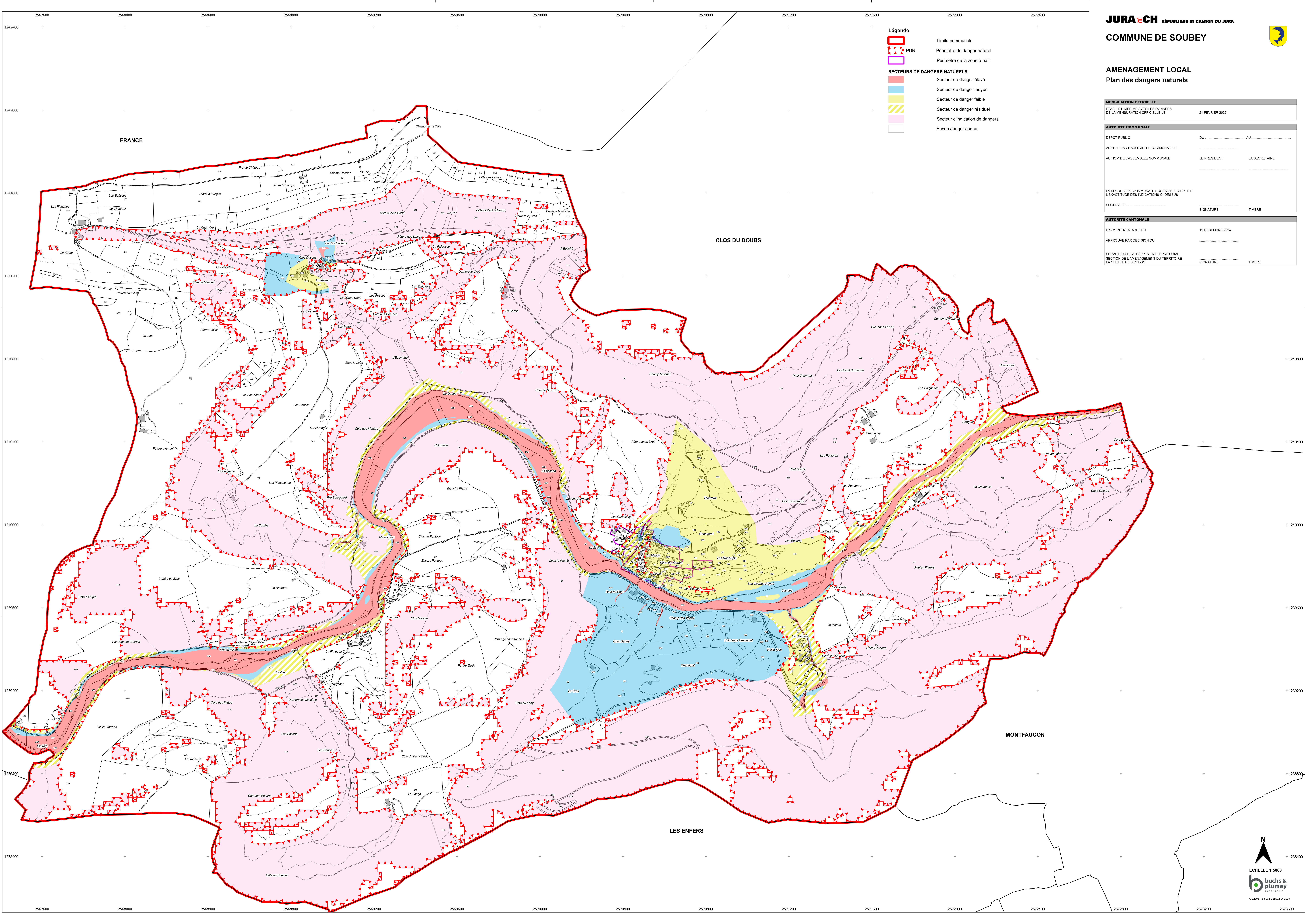




AMENAGEMENT LOCAL
Plan des dangers naturels

MENSURATION OFFICIELLE

ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE 21 FEVRIER 2025

AUTORITE COMMUNALE

DEPOT PUBLIC DU AU

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE PRESIDENT LA SECRETAIRE

LA SECRETAIRE COMMUNALE SOUSCRIVANT CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS

SOUBEVILLE, LE SIGNATURE TIMBRE

AUTORITE CANTONALE

EXAMEN PREALABLE DU 11 DECEMBRE 2024

APPROUVE PAR DECISION DU

SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHEFFE DE SECTION SIGNATURE TIMBRE